



ADECR du CALVADOS
1 bis rue Montaigu
14000 CAEN
Tél : 02 31 84 43 29

Rythmes scolaires: la réussite pour tous ?!

Le projet de loi sur l'école présenté au Conseil des Ministres, le 23 janvier, présente des avancées mais n'est pas à la hauteur du principal défi à relever : lutter efficacement contre l'échec scolaire qui touche particulièrement les milieux modestes, parvenir à la réussite pour tous en partant du « tous capables ».

Du côté des « bougés » favorables : priorité au primaire, rôle renforcé de la maternelle et scolarisation à partir de 2 ans en ZEP, réaffirmation du collège unique, création de 60 000 postes d'enseignants avec formation initiale et continue sont des dispositions en rupture avec l'ère Sarkozy, et doivent s'inscrire dans une perspective de renforcement du service public d'Éducation Nationale et du statut des personnels enseignants.

Par contre, d'autres dispositions du projet de loi mettent en cause la dimension nationale du service public de l'éducation, dans le droit fil du projet actuel de l'acte 3 de la décentralisation qui va être soumis parallèlement au débat parlementaire. C'est le cas du pilotage par les régions de l'orientation et des Centres d'Information et d'Orientation (CIO), ainsi que de la maîtrise de la carte des formations professionnelles initiales.

La logique de désengagement de l'État prévaut aussi dans la réforme des rythmes scolaires. S'il est indispensable et largement attendu par la communauté scolaire de redonner des heures d'enseignement à l'école primaire, force est de constater que la modification annoncée n'en est pas une, puisque le nombre d'heures d'enseignement assurées par les maîtres demeure le même, à 24 heures par semaine, avec une autre répartition (sur 9 demi journées au lieu de 8). En réalité, ce temps augmente uniquement par l'augmentation du « périscolaire » passé sous notre responsabilité.

Cela laisse présager une « école à la carte », des inégalités accrues entre les territoires en terme de volume et de qualité d'enseignement !

La part dévolue au scolaire et périscolaire dans les domaines de l'éducation artistique et culturelle est pour le moins floue... L'obligation de contractualiser des Projets Éducatifs Territoriaux interroge sur les contenus qui seront désormais demandés aux Communes.

Les élus communistes et républicains du Calvados, tiennent à rappeler avec force que la lutte contre l'échec scolaire, si cruciale aujourd'hui, n'est efficace que si elle s'opère dans le temps scolaire. L'école doit rester l'institution qui a la fonction sociale de transmettre des savoirs universels et à égalité sur tout le territoire national.

Les conditions imposées par le gouvernement pour la mise en œuvre des rythmes scolaires laissent peu de temps et de place à une concertation approfondie. Elles suscitent légitimement des interrogations dans nos conseils municipaux et une forte inquiétude du personnel enseignant et éducatif, des parents, des associations, sur le fond et sur les conditions de la mise en œuvre.

De plus, cette réforme présente une facture « salée » pour nos communes. Nombre d'entre nous seront confrontés à des problèmes inextricables de personnels, d'équipements et de financements. L'annonce d'une aide non pérenne pour accompagner le passage de 4 jours à 4 jours ½, uniquement en direction des communes qui se lanceront en 2013, est une disposition discriminatoire. En abaissant le taux d'encadrement des enfants pour les activités périscolaires et les qualifications nécessaires, le gouvernement fait le choix d'un environnement éducatif au rabais, de conditions de travail plus difficiles pour les personnels (ATSEM, agents de services, personnels d'animation...) et d'un renforcement de la précarité.

Les communes ne doivent pas être prises en otage de décisions précipitées et unilatérales: exigeons aujourd'hui auprès du DASEN et du Préfet, du temps pour la concertation, pour une mise en œuvre réussie!

Ce qu'il faut, c'est une réflexion partagée sur les rythmes intégrant des moyens accrus et pérennes pour les collectivités et pour l'Éducation nationale dans des rôles et des missions clairement redéfinis.

L'urgence est à la prise en compte des besoins réels des enfants et des avis des équipes éducatives, des agents territoriaux, des familles avec une ambition nationale d'une école de la réussite pour tous sans lesquelles il n'y aura pas de réforme réussie.

Élus communistes et républicains, nous vous appelons, à investir le débat des rythmes scolaires pour affirmer l'exigence de justice et de réussite dans l'école de la République!

Conseils d'école extraordinaires, débats publics, consultations, confrontations des points de vue rassemblant tous les partenaires de la communauté scolaire: notre place est avec les parents, enseignants, partenaires de l'éducation.

Pour rompre avec des années de démantèlement de l'école publique, l'heure est à la mobilisation de toutes et tous pour le développement de l'École de l'égalité, laïque et gratuite.

Association Départementale des Élus Communistes et Républicains du Calvados